

Matches d'entraînement (2022–2023)

Convocation de l'arbitre, respectivement du trio d'arbitres

1. Avec au moins, une équipe de :

2 ^{ème} ligue inter	2 ^{ème} ligue	M18	M16	M15
FE-14	FE-13	Féminines LNA		

Annonce obligatoire du match par les clubs via www.clubcorner.ch .

Les arbitres (trios) sont convoqués par la Commission des arbitres ACVF/ASF comme pour les compétitions officielles via www.clubcorner.ch .

2. Entre équipes de :

3 ^{ème} ligue	4 ^{ème} ligue	5 ^{ème} ligue	Féminines LNB	Féminines 1 ^{ère}
Féminines 2i/2/3/4	Juniors A-B-C	Juniors FF19/15	Juniors D9 Elite	Juniors D

> Annonce possible du match par les clubs via www.clubcorner.ch .

> L'arbitre est désigné par le club recevant.

° Cartes de matchs (clubs) – Matches d'entraînement (Tous)

Avant le début de la rencontre, les équipes dont le match d'entraînement est enregistré informatiquement, (match avec un N° sur le site internet), doivent fournir à l'arbitre une liste de leurs joueurs www.clubcorner.ch dont les numéros correspondent à ceux des maillots.

° Rapports de matchs (arbitres) - Matches d'entraînement (Tous)

En cas d'incidents et d'expulsions les arbitres établiront un rapport de match www.clubcorner.ch pour les matchs d'entraînement enregistrés informatiquement (match avec un N°) en regard du point ci-dessus.

Pour les matchs d'entraînement non enregistrés www.clubcorner.ch (arbitres convoqués par les clubs), **en cas d'incidents, de sanctions et d'expulsions** l'arbitre enverra un courriel / rapport précis à ca-acvf@football.ch

Les arbitres communiqueront, également et obligatoirement, le résultat des matchs d'entraînement via www.clubcorner.ch